



à retenir



- 1^{er} producteur et exportateur européen de céréales
- 6^e producteur mondial de céréales
- 2^e exportateur mondial de blé
- Balance commerciale excédentaire de 8,2 milliards d'euros en 2013

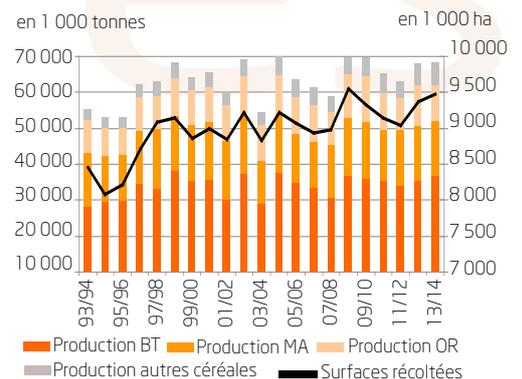
ORGANISATION

- La filière céréalière française englobe une dizaine d'espèces dont quatre grandes productions : blé tendre, maïs, orge et blé dur ;
- Très organisée, elle fait intervenir trois grands types d'acteurs : les producteurs (environ 300 000 exploitations spécialisées), les collecteurs (177 coopératives dont 2 unions de coopératives, 605 négociants) et les transformateurs.

PRODUCTION

- En moyenne, au cours des 5 dernières campagnes (2009/10 à 2013/14) :
 - > 9,3 millions d'hectares cultivés ;
 - > 67 millions de tonnes (Mt) de céréales produites ;
 - > production céréalière largement dominée par le blé tendre (53 %) ; suivent le maïs (23 %) et les orges (16 %) ;
 - > plus de 58 Mt de céréales ont été collectées, (soit 87 % de la récolte), le reste a été consommé ou stocké à la ferme.
- La France est le 1^{er} producteur de céréales de l'Union européenne. À l'échelle mondiale, il s'agit du 6^e producteur toutes céréales confondues (hors riz), derrière les États-Unis, la Chine, l'Inde, la Russie et le Brésil.

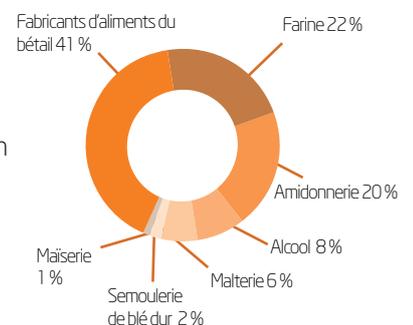
Évolution des surfaces et de la production des céréales françaises



TRANSFORMATION

- En moyenne, au cours des 5 dernières campagnes (2009/10 à 2013/14) :
 - > plus de 10 Mt de céréales sont utilisées par l'industrie de l'alimentation animale, ce qui en fait la première utilisatrice de céréales en grains ;
 - > entre 5,5 et 6 Mt de blé tendre sont transformées en farines (16 % de la production) ;
 - > plus de 5 Mt de céréales sont mises en œuvre pour produire de l'amidon (blé tendre pour 57 % et maïs pour 43 %) dans 6 usines en France ;
 - > la part des céréales consacrées à la production d'alcool (y compris bio-carburants) s'élève à un peu plus de 2 Mt (3 % de la production nationale) ;
 - > la malterie française utilise 1,6 Mt d'orge. 15 unités de production sont situées dans l'Hexagone ;
 - > l'industrie de la semoulerie de blé dur triture 0,6 Mt de blé (29 % de la production française) ;
 - > enfin, le secteur de la maïserie (ou semoulerie de maïs) est très concentré (5 entreprises en France) et consomme 0,3 Mt de cette céréale.

Répartition des volumes de céréales transformés



COMMERCIALISATION

La première mise en marché des céréales françaises est réalisée par les organismes collecteurs déclarés. Ces derniers sont ainsi en charge de l'achat auprès des producteurs, du stockage et de la vente ultérieure des céréales.

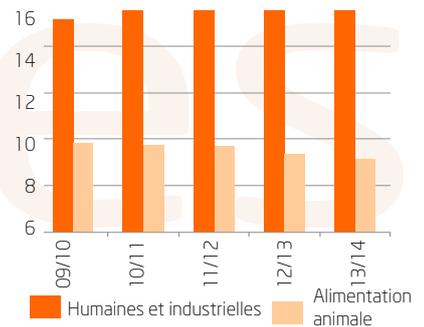


CONSUMMATION

- Sur le marché intérieur, on distingue deux principaux usages :
 - > les utilisations humaines et industrielles (54 % en moyenne sur les campagnes 2009/10 à 2013/14) ;
 - > les utilisations fourragères.

Le maïs est majoritairement utilisé pour l'alimentation animale. À l'inverse, le blé est principalement utilisé pour l'alimentation humaine et par l'industrie (panification, amidonnerie, etc.) Quant à l'orge elle est, en France, principalement destinée à la fabrication de malt (fabrication de bière et surtout export vers les pays tiers).

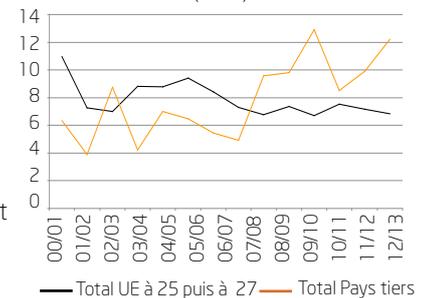
Evolution des utilisations humaines, industrielles et fourragères en blé, maïs et orge en France (en Mt)



ÉCHANGES

- En moyenne, au cours des campagnes 2009/10 à 2013/14 :
 - > l'Union européenne (UE) constitue le premier débouché (58 % des ventes françaises de céréales) ;
 - > 60 % du blé tendre exporté est à destination des pays tiers, principalement l'Algérie et le Maroc ;
 - > l'UE est le principal débouché du maïs français (avec 94 % des expéditions). L'Espagne et les Pays-Bas sont les deux premiers clients ;
 - > 77 % des exportations d'orge sont à destination de l'UE, essentiellement vers l'UEBL et les Pays-Bas. Hors UE, l'Arabie Saoudite, premier importateur mondial d'orge, est aussi le premier acheteur de marchandises françaises.

Évolution des exportations françaises de blé tendre (en Mt)



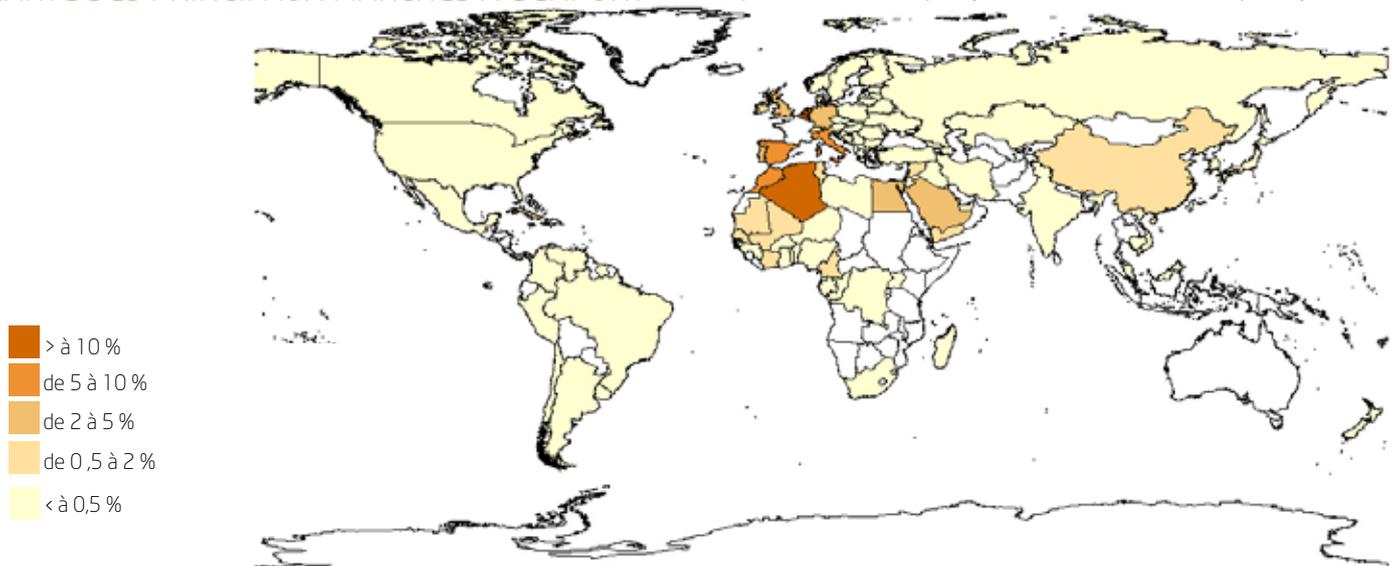
FOCUS

L'excellence des produits à l'exportation

- Aux cours des 5 dernières campagnes (2009/10 à 2013/14) :
 - > la France a exporté près de 50 % de sa production de céréales (31 Mt) ;
 - > la France est le 1^{er} exportateur de céréales de l'UE, le 2^e exportateur mondial de blé et le 1^{er} exportateur mondial de produits céréaliers transformés ;
 - > les exportations françaises de céréales représentent, en volume, 40 % des exportations européennes.
- Cette performance s'explique par la qualité du terroir, le savoir faire des producteurs, ainsi que la proximité avec d'importants bassins de consommation structurellement déficitaires. La régularité de la production ainsi que la qualité des infrastructures sont des atouts supplémentaires.

CARTE DES PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT

Principaux marchés à l'export (en % des volumes totaux exportés)



- > à 10 %
- de 5 à 10 %
- de 2 à 5 %
- de 0,5 à 2 %
- < à 0,5 %

Président du Conseil spécialisé céréales : Rémi Haquin
 Déléguée filière : Claire Lelievre / Tél. 01 73 30 20 41
 Mélanie Kuhn-Le Braz, Marchés, études et prospective / melanie.kuhn-lebraz@franceagrimer.fr / Tél. 01 73 30 21 07
 Thibaut Champagnol, Marchés, études et prospective / thibaut.champagnol@franceagrimer.fr / Tél. 01 73 30 20 95
 Coordination : Xavier Rousselin / xavier.rousselin@franceagrimer.fr / Tél. 01 73 30 23 51
 Conception et réalisation : Service de la communication, studio PAO / Impression : atelier d'impression de l'Arborial /
 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
 Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30